



RENCONTRES TECHNIQUES COACHCOPRO 2026



PORTÉ PAR



Bienvenue !



10h30 – 12h00

Parcours
CoachCopro au quotidien

CoachCopro au service des politiques publiques du logement : lutte contre l'habitat indigne et perte d'autonomie

Parcours
Les expertises techniques

Quelle PAC pour quelle copropriété ?

Parcours
Le rôle des collectivités

Comment dimensionner les aides locales pour soutenir la rénovation des copropriétés ? Rénovation énergétique, confort d'été et biodiversité.

12h00 – 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 14h30

Comment accueillir les nouvelles copropriétés ?

Les finitions sur l'isolation par l'extérieur : techniques et esthétiques

Comment embarquer l'adaptation au changement climatique dans une rénovation de copropriété ?

14h45 – 15h45

Parcours
CoachCopro au quotidien

La rénovation en copropriété : du leader énergétique à la mobilisation d'un écosystème. Bilan de 15 ans de recherche en sociologie.

Parcours
Les expertises techniques

Panorama de copropriétés rénovées : l'oeil de l'architecte

Parcours
Le rôle des collectivités



Comment convaincre les nouveaux élus de soutenir la rénovation des copropriétés ?

16h00 – 17h00 : Ateliers ouverts

En salle des fêtes

- La fresque de la rénovation
- Déployer l'annuaire CoachCopro
- Utiliser CoachCopro comme un pro
- Condoreno, un retour d'expérience en Flandre
- Ademe - France Chaleur Urbaine
- Amorce - Présentation du Guide de la transition écologique et énergétique



Mot d'ouverture

Nadejda Avramora

Présidente de la Compagnie des Architectes de Copropriété

Claire Douniau

Vice-présidente de la Compagnie des Architectes de Copropriété

Le Quiz !





CoachCopro – Bilan et perspectives

Benjamin Rougeyroles

Responsable des études et systèmes d'information – Agence Parisienne du Climat

40 000 copropriétés

Et 1,4 million de logements déjà inscrits

150 conseillers

France Rénov' actifs

Dans le réseau CoachCopro

50% des copropriétés

Françaises situées sur un territoire couvert par CoachCopro

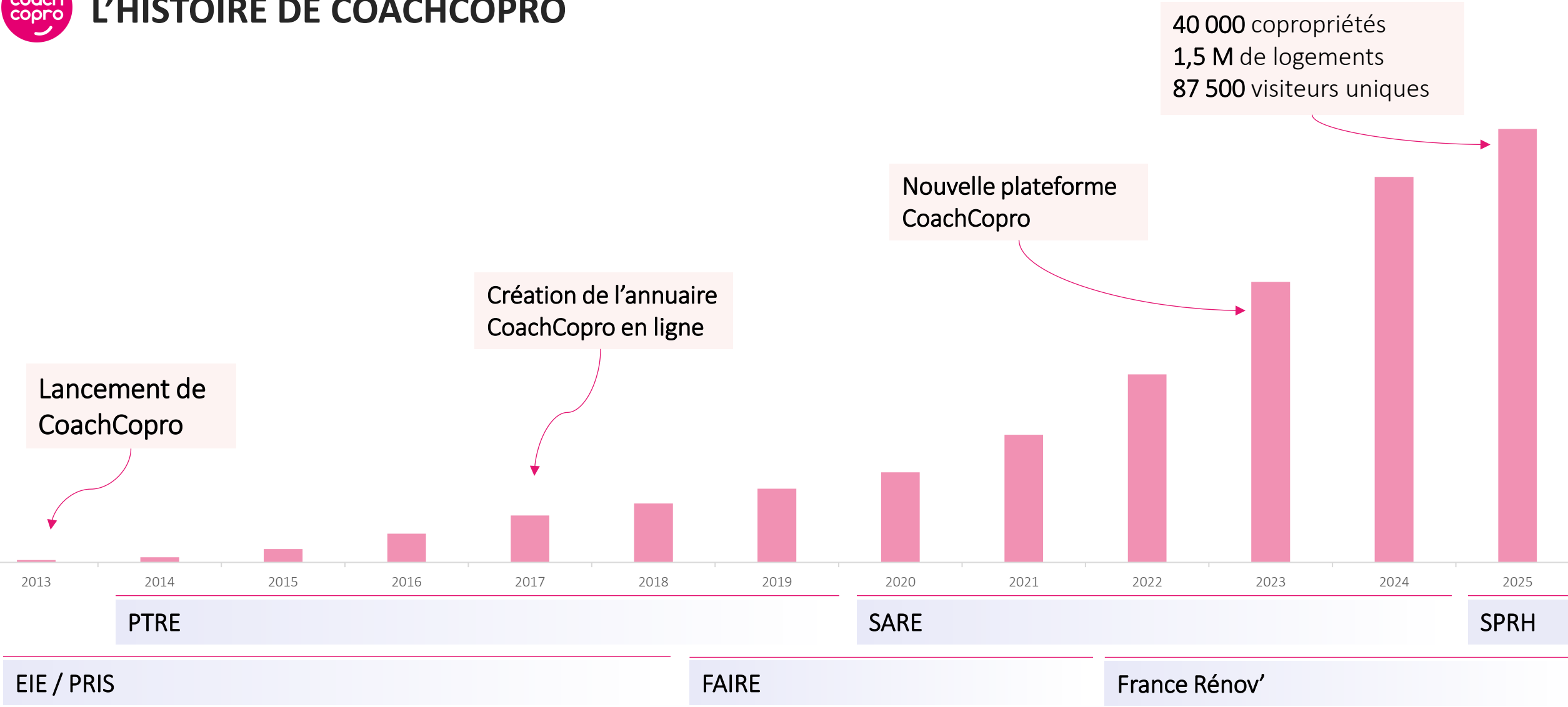
Les nouveaux membres du réseau en 2026 :

- Grenoble Alpes Métropole
- Angers Loire Métropole





L'HISTOIRE DE COACHCOPRO





Pour les porteurs de projet

Un **centre de ressources** et d'informations sur la rénovation en copropriété (actus, guides, retours d'expériences, annuaire).

Un **espace connecté** et un conseiller France Rénov' dédié.



Pour les collectivités et ECFR

Un **outil numérique (CRM)** pour suivre l'activité d'information, de conseil et d'accompagnement des copropriétés.

Des données exploitables pour mesurer l'action publique.

Intégrer un **réseau d'experts** reconnus, 100% dédié à la rénovation des copropriétés.



Pour les syndicats

Des ressources pour comprendre les enjeux de la rénovation énergétique en copropriété, et **engager son portefeuille client** dans cette démarche.



Pour les professionnels

Un dispositif animé localement qui **donne de la visibilité aux acteurs** de l'offre, via un annuaire des professionnels et des fiches retour d'expérience.

Des ressources et formations sur mesure pour accompagner la montée en compétence.

Fiches « Focus architecture »

Réalisées avec Grand Paris Climat, **16 fiches** sont déjà en ligne sur la carte des copropriétés rénovées.

www.coachcopro.com/projets-realises

5 rue de Cléry

Cet immeuble faubourien de 1800 à structure en pan de bois présente des façades sobrement ornementées. La rénovation énergétique a traité les désordres structurels avant d'isoler par l'extérieur : laine de bois (20cm) sur rue, béton de chanvre perspirant sur cour, isolation toiture en sarking, ventilation optimisée et menuiseries remplacées, atteignant 40% de gain énergétique malgré les nombreuses protections patrimoniales.

[Voir la fiche](#)



Façade du 5 rue de Cléry avant rénovation

Tout savoir sur la rénovation

Les premières pages ressources ont été mises en ligne !

- Les aides financières
- Les diagnostics en copros
- L'isolation des murs
- L'isolation des toitures
- L'isolation des planchers bas
- Les fenêtres
- La ventilation

Sans oublier : **les actus « série technique » !**

Les aides financières pour les copropriétés

Les aides financières à la rénovation énergétique en copropriété encouragent les rénovations globales, c'est-à-dire intégrant plusieurs postes de travaux (isolation par l'extérieur murs et/ou toiture, changement d'équipement de chauffage, changement de fenêtres, ventilation, etc.). Il existe des aides nationales et des aides locales, pour chaque étape d'un projet de rénovation globale.

Le cadre général pour les aides en copropriété

Les conditions d'éligibilité

Les aides financières décrites ci-dessous sont réservées aux travaux effectués sur les **parties communes** de copropriétés et sur les **parties privatives déclarés d'intérêt collectif**. Ces travaux sont votés lors des assemblées générales de copropriétés.

Les aides sont demandées par le **syndic de copropriété** au titre du **syndicat des copropriétaires**. Il peut s'agir d'un syndic professionnel ou d'un syndic bénévole. Certaines aides imposent d'avoir recours à un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) spécialisé dans les dossiers de subventions de copropriétés.

Les subventions sont versées **une fois les prestations effectuées et les factures acquittées**, directement aux syndicats de copropriétaires, puis réparties selon la règle des tantièmes. Les copropriétaires doivent donc pouvoir avancer le montant des aides le temps des travaux.

Sauf exceptions, les travaux doivent être réalisés par une entreprise ayant une **qualification RGE** pour chaque poste de travaux qu'elle propose.

Les règles de cumul entre les aides

Toutes les aides mentionnées ci-dessous sont cumulables, sauf pour les copropriétés en difficulté et les copropriétés fragiles, pour lesquelles il n'est pas possible de cumuler l'aide MaPrimeRénov' Copropriétés et les Certificats d'économie d'énergie (CEE).

Les diagnostics incontournables avant de lancer la rénovation énergétique de ma copropriété

Pour bien commencer son projet de rénovation énergétique, il est indispensable de connaître en détail l'état de son immeuble. Voici les principaux diagnostics conseillés ou obligatoires pour démarrer.

Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) collectif : obligatoire pour toutes les copropriétés

L'intérêt du DPE collectif

Le DPE collectif se présente de la même manière qu'un DPE individuel, à la différence qu'il est réalisé à l'échelle de l'immeuble, et couvre autant les parties communes que privatives. C'est un document synthétique qui :

- décrit l'état de la copropriété et des équipements (système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, ventilation, auxiliaires, éclairage, etc.) ;
- estime la consommation d'énergie annuelle et de les émissions de gaz à effet de serre associées ;
- recommande des travaux par ordre de priorité, qui permettent d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Il utilise une méthode de calcul unifiée pour l'ensemble des bâtiments d'habitation en France dite 3CL-2021, qui couvre les 5 usages principaux de l'énergie dans le bâtiment : le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement (climatisation), l'éclairage et les systèmes auxiliaires. Le DPE ne prend pas en compte les usages spécifiques (télévision, réfrigérateur, etc.).

Le DPE collectif a une durée de validité de 10 ans. Il doit ainsi être renouvelé ou mis à jour tous les 10 ans sauf lorsqu'un diagnostic réalisé après le 1er juillet 2021 permet d'établir que le bâtiment appartient à la classe énergétique A, B ou C.

Calendrier d'obligation de réalisation



25 février 2026

[Série technique] Le solaire thermique en copropriété

Série technique

Home

Les solutions de solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire collective (ECS) sont des technologies éprouvées et efficaces. Elles bénéficient de plus de 50 ans d'expérience. Une installation bien mise en œuvre et bien entretenue permet une réelle économie financière...

→ Lire la suite

Les webinaires du réseau

En 2025 **plus de 200 participants uniques** pour les 10 webinaires techniques CoachCopro.

Ouverts à toutes et tous : ECFR, territoires, même hors CoachCopro !

Prochaines dates

31 mars

Améliorer la performance des chauffe-eau individuels avec Thermeco d'Enertech

23 avril

Impact carbone des rénovations en copropriété – analyse de 3 opérations avec Marion Auriel, ingénieur urbaniste

QUELQUES MISES EN LUMIÈRE : LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

L'annuaire des pros CoachCopro

Accueil > Métropole du Grand Paris

Annuaire CoachCopro du Grand Paris

Trouver le bon professionnel pour vos travaux de rénovation en copropriété

882 professionnels affiliés

Type de structure Type de prestations Rechercher par mot clé [Affiner](#)

[Rechercher un professionnel](#) [Réinitialiser la recherche](#) 882 Professionnel(s)

On en parle
aujourd'hui !

Dans plusieurs tables rondes et conférences

A 16h en atelier ouvert
Pour découvrir en détails le paramétrage de l'outil, son déploiement

On en parle
aujourd'hui !

Nouveau parcours d'inscription

Comment ça marche ?

- 1 Je crée un compte sur Coachcopro**
pour y inscrire ma (ou mes) copropriété(s), ou rejoindre une copropriété déjà inscrite, et accéder à un espace dédié au suivi de mon projet.
- 2 J'entre en contact avec ma conseillère ou mon conseiller France Rénov'**
pour me présenter l'accompagnement sur CoachCopro et les étapes d'un projet de rénovation en copropriété.
- 3 Je bénéficie de services dédiés**
et adaptés aux besoins de mon immeuble, pour réussir les travaux de rénovation énergétique et d'amélioration du cadre de vie de ma copropriété de l'audit énergétique aux solutions de financement.

J'ai déjà un compte

Email

Mot de passe

Me connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

OU

Je m'inscris

Votre compte CoachCopro est personnel. Vous pouvez créer un compte pour être rattaché au projet de la copropriété si elle est déjà inscrite, ou l'inscrire.

M'inscrire

A 14h : Comment accueillir les nouvelles copropriétés ?

QUELQUES MISES EN LUMIÈRE : LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

Questionnaire de maturité

Evaluer la maturité de la copropriété

Répondez à une série de questions simples sur l'organisation de l'équipe projet et le profil de votre copropriété (état global, sociologique, économique) afin d'identifier les forces, faiblesses et points bloquants.

Le questionnaire vous permettra d'obtenir :

- un indice de maturité de la copropriété (pourcentage) ;
- un tableau reprenant les points bloquants.

A NOTER

Vos réponses et votre indice de maturité seront uniquement partagés à votre conseillère ou votre conseiller France Renov' afin de personnaliser son accompagnement.

Débuter le
questionnaire

Temps de remplissage approximatif : 5 minutes.

On en parle
aujourd'hui !

A 14h : Comment accueillir les
nouvelles copropriétés ?

QUELQUES MISES EN LUMIÈRE : LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

PACOUPA



Calculez le potentiel rénovation de votre copro.

Vérifiez et complétez les informations de votre bâtiment afin de pouvoir calculer le potentiel de rénovation énergétique de votre copropriété. Cette simulation de rénovation est **gratuite et neutre**.

[→ Vérifier et compléter les informations du bâtiment](#)

On en parle
aujourd'hui !

A 10h30 : Quelle PAC pour
quelle copropriété ?

A 14h : Comment accueillir les
nouvelles copropriétés ?



Trajectoire 2026

CoachCopro continue d'évoluer ! Des améliorations et nouveautés à venir, à chaque étape du parcours de l'utilisateur, dont :

- **Plus de pages de contenus** pour tout savoir de la rénovation en copropriété ;
- **Un parcours utilisateur revu et enrichi** : fonctions pour les syndicats, plus d'incitations pour les porteurs de projet ;
- **Un outil de suivi des consommations** intégré dans l'espace projet, accessible au conseiller ;
- **Des tableaux de bord** pour les conseillers, leurs managers, les territoires.

En fil rouge

- Accessibilité aux services numériques
- Respect du RGDP
- Performance des systèmes
- Sécurité des accès et des données

Développement et animation CoachCopro



Benjamin Rougeyroles

Responsable des activités
études et SI



Laurent Prenez

Chargé de mission
développement numérique



Thomas Renaudin

Chargé d'animation
du réseau

Observatoire CoachCopro



Eva Rocchia

Chargée d'études

Systèmes d'Information



Alice Daubrée

Chargée de mission SI et Process

Annuaire CoachCopro



Annette Cochard

Chargée de mission
CoachCopro pour les professionnels

Bonnes rencontres !



BONNES RENCONTRES !